



écoute téléphonique au travail

Par **dom1963**, le **16/02/2014** à **09:57**

bonjour,rnrnje suis travaille avec une personne qui vit en région et qui travaille souvent depuis son domicile. depuis quelques temps cette personne a des comportements et des questions étranges lors de nos conversations téléphoniques. je soupçonne celle ci d'enregistrer nos conversations, cela est il légal ? rnrnmerci d'avances pour toutes réponses rndom1963

Par **moisse**, le **16/02/2014** à **10:30**

Bonjour,rnCela dépend du but recherché.rnEn matière de preuve, de tels enregistrements à l'insu de l'interlocuteur ne sont pas recevables sur le plan civil.rnMais en matière pénale il en va autrement.rnPour le reste, s'il s'agit d'enregistrements dans le bu de s'établir un compte rendu personnel, il n'y a pas d'infraction réelle et en tout cas démontrable.

Par **alterego**, le **16/02/2014** à **21:24**

Bonjour,rnrnNe seriez-vous pas obnubilé par la police de la pensée du politiquement correct ?rnrnA la question de votre persécuteur répondez que vous êtes antiquaire ou antilope et pourquoi pas les deux. Il n'y a pas d'incompatibilité.rnrnQuant aux quenelles, si vous en avez "de brochet sauce Nantua" ne les envoyez pas à votre persécuteur, je suis preneur.rnrnPour en revenir à votre question, vous l'êtes ou vous ne l'êtes pas ? Je vous rassure il n'a pas mon téléphone et même s'il l'avait, quelle que soit votre réponse, je ne le lui dirait pas.rnrnCordialement